

Programme de bourses africaines pour les maladies tropicales négligées

Accroissement de la capacité de recherche en Afrique sur les maladies tropicales négligées et la recherche de santé publique associée par le soutien de jeunes chercheurs africains dans des organismes de recherche africains.

Ce nouveau programme de bourses porte sur la nécessité de recherche appliquée sur les maladies tropicales négligées et la recherche de santé publique en Afrique sub-saharienne par le renforcement de la capacité de recherche africaine. Il est soutenu par un consortium de fondations européennes (Fondation Gulbenkian, Fondation Mérieux, Fondation Nuffield et Fondation Volkswagen).

Les bourses favorisent la collaboration entre les établissements de recherche africains et européens. Le boursier travaillera dans un établissement africain et choisira l'établissement européen avec lequel il propose de collaborer et les sujets de recherche prévus.

Les scientifiques postdoctoraux africains et les étudiants PhD qui obtiendront leur diplôme d'ici la fin 2008 peuvent présenter leur candidature à une bourse pour diplômés de trois ans, reposant sur un projet particulier de recherche scientifique. Les scientifiques postdoctoraux expérimentés peuvent faire une demande de bourse étendue. En fonction du succès de cette initiative, un soutien supplémentaire est possible, permettant aux boursiers de passer d'une position de chercheur postdoctoral à une position de responsable de groupe de recherche dans un processus par étapes.

Le financement assure un soutien supplémentaire des boursiers allant au-delà du salaire et des frais de déplacement et de recherche, un programme d'encadrement permettra aux boursiers de nouer des liens avec deux scientifiques importants de leur choix (un appartenant à un établissement africain et un appartenant à un établissement extra-africain) indépendants du projet de recherche proprement dit. Une formation aux compétences professionnelles essentielles comme la rédaction et la communication de propositions lors des réunions annuelles de l'ensemble des boursiers sera dispensée.

Ce programme soutiendra des projets de recherche biomédicale ou de santé publique associés traitant une question urgente et importante de recherche traductionnelle dans le contexte africain. Les essais cliniques purs dépourvus de composants de recherche fondamentale importants ne seront pas pris en compte. Le programme vise à soutenir les travaux qui développeront et mettront en place de nouvelles méthodes/techniques et/ou traitant des questions de recherche liées au diagnostic, au traitement et/ou à la prévention et, le cas échéant, associent les questions de recherche biomédicale ou de santé publique.

L'initiative porte sur les maladies tropicales négligées (et leurs vecteurs, le cas échéant) qui touchent l'Afrique, par exemple la schistosomiase, les filarioses, les helminthes transmis par le sol, l'ulcère de Buruli, la trypanosomiase humaine, mais également la méningite bactérienne, la diarrhée virale, etc. Les projets portant sur le VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria ne seront PAS pris en compte sauf dans des cas exceptionnels, par exemple si les candidats souhaitent travailler sur le développement de nouvelles méthodes et techniques qui pourraient être directement transposables à d'autres maladies tropicales ou traiter la co-infection entre ces maladies et les maladies tropicales négligées. Dans ces cas, les candidats doivent apporter la preuve que le soutien de leur projet n'existe pas dans des

portefeuilles de financement spécialisés ou que d'autres organismes ne travaillent pas sur ces maladies.

Le processus de demande et de sélection comporte trois phases. La première phase est la demande de participation à une conférence internationale «Maladies tropicales négligées 2008». La date limite de réception des demandes est fixée au 31 mars 2008. Les informations finales relatives au programme et aux modalités de présentation d'une candidature seront mises en ligne sur notre site web www.ntd-africa.net à partir de la mi-décembre 2007. Veuillez noter que ce dépliant est un document d'information préliminaire qui peut faire l'objet de modifications.